

COMMUNE DE SAINT LOUP SUR AUJON

Compte rendu de la séance du conseil municipal du 8 décembre 2020

Présents:

Claire COLLIAT, Bénigne CUNIER, Armelle HATHIER, Yannick LARDENOIS, Michel MONGEOT, Rodolphe SOENEN, Frédéric LIRON, Janick TAILLARD

Absent excusé: Maxime BOUTSOQUE, Baptiste GALLISSOT (pouvoir à Claire COLLIAT)

Absent non excusé: Cécile LAPERCHE

Secrétaire de séance: Armelle HATHIER

Paniers de Noël

Armelle Hathier propose qu'un panier de Noël Made in Pays de Langres soit offert à toute personne résidente permanente de plus de 60 ans inscrite sur les listes électorales, soit :

12 paniers individuels d'une valeur de 20 euros

11 paniers d'une valeur de 40 euros pour les couples

+ 1 bouquet et un ballotin de chocolats Made in Pays de Langres pour la doyenne de la commune qui loge à l'Ehpad de Langres

Les conseillers de plus de 60 ans ne prennent pas part au vote ; la décision est acceptée à l'unanimité par 5 voix pour.

Demande d'autorisation de clôture 10 rue de la Combe Gueny

Les nouveaux locataires du 10 rue de la Combe Gueny ont demandé l'autorisation de pouvoir installer une clôture devant leur domicile afin de sécuriser les abords de leur logement et de pouvoir permettre à leurs enfants d'y jouer en toute liberté.
Ils ont déjà planté des fleurs.

Il est proposé que la commune :

- délimite une cour privative pour chacun des deux logements communaux de la rue de la Combe Gueny et en assure la clôture en faisant appel à une entreprise. Le conseil municipal va solliciter plusieurs devis en ce sens (auprès d'Entr'In 52, Olivier Paysage...).
- marque au sol des emplacements de parking et d'emplacement des poubelles pour les deux logements
- déplace les deux boîtes aux lettres à l'entrée de la cour pour faciliter l'accès aux agents de la Poste
- délimite des espaces distincts et circonscrits pour d'éventuels animaux domestiques.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Les trois adjoints se chargent de la bonne suite de ce dossier. Mme le Maire en informe les locataires.

Devis de travaux sur bâtiments et logements communaux

Il est rappelé que pour la bonne gestion des finances publiques, tous travaux doivent faire l'objet de demandes de devis préalables (de préférence trois devis auprès d'entreprises différentes) et que seuls les travaux urgents pourront déroger à cette règle.

Le 1^{er} adjoint en charge de l'entretien des bâtiments communaux présente les devis qu'il a sollicités au nom de la commune :

- devis de remplacement de vitrage sur le logement d'Eriseul et le 10 rue de la Combe Gueny. Deux devis Projinov 1879 € TTC / Renaudin 880 €. TTC. Ce dernier est accepté à l'unanimité.
- Devis de dépose d'un doublage et pose isolation et fixation radiateur au 8 rue de la Combe Gueny. Travaux urgents. Linotte 1989,82 € TTC. Ce devis est accepté à l'unanimité.
- Pose de butées sur les volets roulants de la mairie, réglage portes de la salle des fêtes, changement de porte d'évacuation. Devis complémentaire Projinov à demander en dissociant la porte d'évacuation de la salle des fêtes (dossier Groupama en cours suite à location de la salle).
- Plans d'évacuation de la salle des fêtes et de l'église. Deux devis Sicli 1140 € TTC / Casi 414 € TTC. Demande complémentaire à faire.
- Demande de devis à faire rapidement pour changement bac à douche du logement d'Eriseul ou pose d'une cabine de douche complète.
- Réfection des sols du 10 rue de la Combe Gueny (chambre et couloir). Nouveaux devis en attente.

A noter que la commune a convenu avec le locataire du 10 rue de la Combe Gueny qu'elle lui fournirait de la peinture afin de finir la peinture du couloir.

Afin d'aménager une nouvelle plateforme de dépôt des déchets verts, des devis seront demandés pour préparer le sol.

La commission salle des fêtes demande l'autorisation de poursuivre les réflexions engagées par ses membres sur l'extension de la salle, avec salle annexe plus petite et lieu de stockage de matériel + préau pour toilettes sèches, abris vélos... Le conseil municipal donne son accord et propose que le CAUE soit consulté. L'ancien dossier d'extension de la salle des fêtes sera mis à disposition de la commission.

Demandes de travaux :

1) Tampons et trottoirs devant l'abattoir de M. Richard.

Le tampon d'accès au compteur d'eau a été relevé au maximum par l'employé communal et des conseillers municipaux afin de faciliter les relevés, ouvertures et fermetures du circuit.

M. Richard a sollicité la commune pour recharger le trottoir, le compacter et poser un enduit bicouche, pour la partie du trottoir relevant de l'espace public.

Vu l'impossibilité de rehausse du tampon et le choix de la commune de ne pas procéder à l'imperméabilisation des trottoirs, le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.

2) Demande de sécurisation rue du Pré Gaspard, au-dessus du jardin de M. Gauzelin.

M. Gauzelin a demandé au conseil municipal la pose d'une barrière en bois afin de sécuriser son jardin.

Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette demande individuelle car l'espace est insuffisant et va étudier globalement les questions de sécurité routière sur l'ensemble des trois villages.

Sécurité routière

Le conseil départemental a rendu à la commune de nombreux tableaux de chiffres suite aux relevés de vitesse effectués à Courcelles et Saint Loup. Ces chiffres bruts nécessitent une interprétation.

En conséquence le conseil municipal demande au conseil départemental d'intervenir pour présenter une analyse de ces chiffres et pour formuler des préconisations afin d'améliorer la sécurité.

L'association de prévention routière est également sollicitée pour apporter son expertise.

Questions diverses

- Les dernières analyses d'eau font état d'une eau conforme.
- La porte du portail de protection du captage d'eau ayant des difficultés à rester fermée, il est prévu d'y apposer un cadenas.
- Mme le Maire reprend contact avec la CCAVM pour envisager de faire passer une habilitation électrique à l'employé communal.